

Avis voté en séance plénière du 9 octobre 2013

# L'extension du plateau continental au-delà des 200 milles marins : un atout pour la France

## Déclaration du groupe de l'Outre-mer

L'avis est le troisième depuis le début de la mandature consacré à l'Outre-mer porté par un membre du groupe. Celui-ci ne peut que se réjouir de la prise en compte par l'assemblée des réalités ultramarines et des enjeux de développement des territoires ultramarins grâce à des travaux approfondis, de qualité, portant souvent sur des problématiques peu traitées ailleurs.

La qualité du travail présenté, fruit de riches échanges en délégation et de la forte implication du rapporteur, conforte, une nouvelle fois, la légitimité de la délégation à l'Outre-mer, créée lors de la présente mandature et la décision du Bureau d'avoir transformé l'étude en rapport et avis. D'ailleurs, la présence dans l'hémicycle d'élus ultramarins, de hauts responsables de l'administration ainsi que des scientifiques et spécialistes du sujet, montre que celui-ci suscite l'intérêt des pouvoirs publics. Le groupe regrette d'autant plus l'absence du ministre des Outre-mer, dont l'agenda ne lui a sans doute pas permis de se libérer.

Au-delà des aspects techniques et juridiques largement explicités par le rapporteur, l'extension du plateau continental doit permettre à la France d'étendre le champ des possibles en ce qui concerne la valorisation de ressources océaniques considérables.

En aidant à sécuriser les approvisionnements, en ouvrant de nouveaux marchés et de nouvelles perspectives en termes d'emplois et de création de valeur ajoutée, ces hydrocarbures, ces terres rares et autres ressources minérales et biologiques constituent un enjeu stratégique pour la compétitivité des entreprises et des appareils productifs en Outre-Mer. *In fine*, il s'agit d'un potentiel de croissance qui doit contribuer à réduire considérablement les handicaps structurels caractérisant les territoires ultramarins (isolement géographique, rareté des matières premières, étroitesse des marchés, etc.).

Pour le groupe de l'Outre-mer, un des objectifs de cet avis était de mettre en lumière, à travers la question de l'extension du plateau continental, ce formidable potentiel pour la Nation rendu possible grâce au patrimoine exceptionnel des collectivités d'Outre-mer réparties sur les quatre océans. Cet objectif étant parfaitement atteint, le groupe a voté l'avis.